

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) • FSL

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds 31 décembre 2023



RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 31 décembre 2023

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels audités complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1 877 622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature. les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) (le « FNB First Trust ») est de procurer aux porteurs de parts un revenu courant élevé en investissant principalement dans un portefeuille diversifié constitué de titres de créance et de prêts de rang supérieur assujettis à un taux variable, la plus-value du capital constituant un objectif secondaire. Le FNB First Trust investira principalement dans un portefeuille de prêts de rang supérieur à taux variable qui ont généralement obtenu la notation BB+ ou une notation inférieure de Standard & Poor's, la notation Ba1 ou une notation inférieure de Moody's Investor Services, Inc., ou une notation similaire d'une agence de notation désignée (au sens du Règlement 81-102), et de titres de créance en détenant des titres du First Trust Senior Loan Fund, un fonds négocié en bourse inscrit aux États-Unis (le « fonds sous-jacent »). Le FNB First Trust cherchera généralement à couvrir la quasi-totalité de son exposition au dollar américain par rapport au dollar canadien.

Le principal objectif de placement du fonds sous-jacent est de procurer un revenu courant élevé, et son objectif de placement secondaire est de préserver le capital. Le fonds sous-jacent cherche à atteindre ses objectifs de placement en investissant dans un portefeuille de prêts de rang supérieur à taux variable qui ont généralement obtenu la notation BB+ ou une notation inférieure de Standard & Poor's, la notation Ba1 ou une notation inférieure de Moody's Investor Services, Inc., ou une notation similaire d'une agence de notation désignée (au sens du Règlement 81-102), et de titres de créance.

Risque

Le risque global auquel s'est exposé le FNB First Trust au cours de la période n'a pas changé par rapport à ce qui a été présenté dans le plus récent prospectus du FNB First Trust.

La capacité d'une société ou d'un émetteur à payer l'intérêt et à rembourser le capital n'est pas un facteur que peut contrôler la direction du FNB First Trust. Une société peut manquer à ses obligations de rembourser l'intérêt et le capital, ce qui pourrait avoir une incidence sur la valeur des titres du FNB First Trust ou sur la capacité à verser un dividende correspondant au niveau actuel ou à un niveau plus élevé. Les sociétés peuvent également refinancer leur dette existante (les titres du FNB First Trust), ce qui aurait aussi une incidence sur le revenu disponible pour payer les actionnaires.

Le FNB First Trust convient aux investisseurs qui cherchent à obtenir un revenu courant élevé et un potentiel de gains en capital grâce à une exposition à un portefeuille diversifié de titres de créance de qualité inférieure à la catégorie investissement.

Résultats d'exploitation

Généralités

La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2023 était de 35 988 400 \$, ou 16,99 \$ par part. La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2022 était de 37 139 987 \$, ou 16,59 \$ par part.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 1,3850 \$ par part. En outre, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,1100 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 29 décembre 2023, pour lesquelles la date de versement était le 8 janvier 2024.

À la fin de la période de présentation de l'information financière, le seul placement du FNB First Trust, le fonds sousjacent, détenait 189 positions individuelles (pondération moyenne de 0,53 %) réparties dans 32 secteurs. Les 10 principaux placements par émetteur comptaient pour 29,21 % du portefeuille. Les trois principaux secteurs en fonction de la valeur de marché à la fin de l'exercice étaient ceux des logiciels (20,70 %), de l'assurance (15,86 %) et des technologies liées aux soins de santé (12,03 %).

Rendement des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le FNB First Trust a dégagé un rendement de 11,35 %, comparativement à un rendement de 12,57 % pour l'indice Morningstar^{MD} LSTA[®] US Leveraged Loan (couvert en dollars canadiens) (l'« indice de référence »). Contrairement au rendement de l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Tout au long de l'exercice, le seul placement du FNB First Trust, le fonds sous-jacent, a profité de sa sélection de titres au sein des secteurs des services financiers et du matériel et de l'équipement liés aux technologies. Dans le secteur des services financiers, le rendement supérieur est attribuable à la surpondération du fonds sous-jacent dans un fournisseur de services-conseils financiers axés sur la technologie. Dans le secteur du matériel et de l'équipement liés aux technologies, le facteur ayant le plus contribué au rendement supérieur est la surpondération du fonds sous-jacent dans un fournisseur de matériel de paiement qui a connu une forte croissance en raison de l'assouplissement des contraintes d'approvisionnement et de la réalisation de son carnet de commandes. À l'inverse, dans le secteur des services commerciaux et professionnels, la position du fonds sous-jacent dans une société de services aux entreprises ayant subi la perte d'un important contrat avec un de ses clients a nui au rendement. Du point de vue des notations, l'exposition du fonds sous-jacent à des actifs assortis d'une notation de B a nui au rendement, tandis que sa sous-pondération en actifs assortis d'une notation de CCC et moins et sa sélection de titres parmi ceux-ci ont partiellement contrebalancé ce facteur défavorable. À la fin de la période, le fonds sous-jacent détenait des pondérations de 13,70 %, de 14,32 %, de 65,56 % et de 6,41 %, respectivement, à l'égard des actifs assortis d'une notation de BBB, BB, B et CCC et moins. Du point de vue des catégories d'actifs, la sous-pondération du fonds sous-jacent en prêts de rang supérieur par rapport à l'indice de référence a nui au rendement. La pondération du fonds sous-jacent en trésorerie a finalement nui au rendement tout au long de l'exercice, mais nous sommes d'avis que ce positionnement défensif sera favorable au fonds sous-jacent au fil du temps.

L'équipe des placements à effet de levier suit un processus fondé sur une rigoureuse analyse fondamentale du crédit ascendante et sur une constitution de portefeuille disciplinée. En raison de ce processus, le FNB First Trust n'a compté aucun cas de défaillance au cours de la période, comparativement aux 24 cas de défaillance survenus au sein de l'indice Morningstar^{MD} LSTA® US Leveraged Loan (« LLI ») durant cette même période. Depuis sa création, le FNB First Trust a compté 10 cas de défaillance, un résultat qui se compare favorablement aux 176 cas de défaillance survenus au sein de l'indice LLI durant la même période.

Faits récents

Le marché des prêts de rang supérieur a enregistré des entrées de capitaux totalisant 400 M\$ au cours du quatrième trimestre, ce qui porte les sorties nettes de capitaux à 17,6 G\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice. Les fonds communs de placements de prêts de rang supérieur géraient un actif de 125 G\$ au 29 décembre 2023. À la fin de la période de présentation de l'information financière, les écarts des prêts de rang supérieur s'établissaient à +490 points de base au-dessus du SOFR. L'écart actuel est légèrement inférieur à l'écart moyen à long terme du marché des prêts de rang supérieur, soit +517 points de base au-dessus du SOFR, qui est calculé depuis décembre 1997.

Malgré le risque de volatilité des taux d'intérêt à court terme, qui pourrait découler d'une trajectoire non linéaire menant à la cible d'inflation de 2 % établie par la Réserve fédérale ou simplement d'un renversement des fluctuations marquées des taux d'intérêt, nous sommes d'avis que les données sur les obligations du marché actuel continueront de favoriser des rendements positifs dans l'avenir. Nous continuons de privilégier les titres de sociétés de grande qualité dans les secteurs défensifs, puisque nous nous attendons à une récession imminente. Pendant que nous évaluons les occasions futures dans le marché, nous mettons en œuvre notre processus de souscription de crédit ascendant discipliné et notre approche rigoureuse en matière de gestion des risques.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des cinq exercices clos les 31 décembre. L'information est tirée des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

Valeur liquidative par part

FSL	2023	2022 ^{a)}	2021 ^{b)}	2020	2019 ^{c)}
Valeur liquidative au début de l'exercice ¹	16,59 \$	17,91 \$	17,96 \$	18,62 \$	18,14 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	1,43	0,71	0,59	0,74	1,03
Total des charges	(0,05)	(0,15)	(0,14)	(0,17)	(0,17)
Profits (pertes) réalisés, pour l'exercice	(0,04)	(1,09)	(0,61)	(0,34)	(0,04)
Profits (pertes) latents, pour l'exercice	0,49	(0,13)	0,62	(0,66)	0,64
Total de l'augmentation (la diminution) liée à					
l'exploitation ²	1,83 \$	(0,66) \$	0,46 \$	(0,43) \$	1,46 \$
Distributions :					
À même le revenu (excluant les dividendes)	(1,23)	(0,64)	(0,52)	(0,61)	(88,0)
À même les dividendes	_	_	_	_	_
À même les gains en capital	_	_	_	_	_
Remboursement de capital	(0,19)	(0,04)	_	(0,14)	
Total des distributions annuelles ³	(1,42) \$	(0,68) \$	(0,52) \$	(0,75) \$	(0,88) \$
Valeur liquidative à la fin de l'exercice ⁴	16,99 \$	16,59 \$	17,91 \$	17,96 \$	18,62 \$

a) Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.

b) Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.

c) Avec prise d'effet le 4 novembre 2019, le FNB d'obligations à rendement élevé à court terme First Trust (couvert en dollars canadiens) (« FSD ») a fusionné avec le FNB First Trust, une fois les approbations obtenues auprès de la direction, des organismes de réglementation et des porteurs de parts. En vertu des modalités de la fusion, chaque porteur de parts de catégorie Ordinaire de FSD a reçu automatiquement 1,108414 part de FSL pour chaque part de catégorie Ordinaire de FSD détenue, et chaque porteur de parts de catégorie Conseiller de FSD a reçu automatiquement 1,001905 part de FSL.A pour chaque part de catégorie Conseiller de FSD détenue à la date de prise d'effet de la fusion.

^{1.} L'information est en date du 31 décembre des exercices indiqués et elle a été préparée selon les normes IFRS.

^{2.} La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

^{3.} Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.

^{4.} Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires

FSL	2023		2022 ^{a)}		2021 ^{b)}		2020		2019 ^{c)}	
Valeur liquidative (en milliers)	35 988	\$	37 140	\$	40 037	\$	37 431	\$	54 625 \$	5
Nombre de parts en circulation	2 118 282		2 238 282		2 514 316		2 084 316		2 934 316	
Ratio des frais de gestion ¹	1,02	%	1,02	%	1,01	%	0,93	%	0,93 %	%
Ratio des frais de gestion avant renonciation o	u									
absorption des frais	1,04	%	1,04	%	1,03	%	0,95	%	0,95 %	6
Ratio des frais liés aux opérations ²	0,00	%	0,00	%	0,08	%	0,01	%	S.O.	
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	20,53	%	21,19	%	182,47	%	134,83	%	86,53 %	%

- a) Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.
- b) Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.
- c) Avec prise d'effet le 4 novembre 2019, le FNB d'obligations à rendement élevé à court terme First Trust (couvert en dollars canadiens) (« FSD ») a fusionné avec le FNB First Trust, une fois les approbations obtenues auprès de la direction, des organismes de réglementation et des porteurs de parts. En vertu des modalités de la fusion, chaque porteur de parts de catégorie Ordinaire de FSD a reçu automatiquement 1,108414 part de FSL pour chaque part de catégorie Ordinaire de FSD détenue, et chaque porteur de parts de catégorie Conseiller de FSD a reçu automatiquement 1,001905 part de FSL.A pour chaque part de catégorie Conseiller de FSD détenue à la date de prise d'effet de la fusion.
- Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant à FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs au fonds sous-jacent dans lequel il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.
- 2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. Ce ratio comprend la quote-part revenant au FNB First Trust des commissions relatives au fonds sous-jacent dans lequel il a investi.
- 3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Le FNB First Trust prélèvera sur l'actif de son portefeuille investi dans le fonds sous-jacent les frais de gestion du fonds sous-jacent correspondant à 0,85 % par année de l'actif net quotidien moyen. Par conséquent, le coût des frais de gestion pour les porteurs de parts correspondra à 1,00 % par année de la valeur liquidative du FNB First Trust, majoré des taxes applicables.

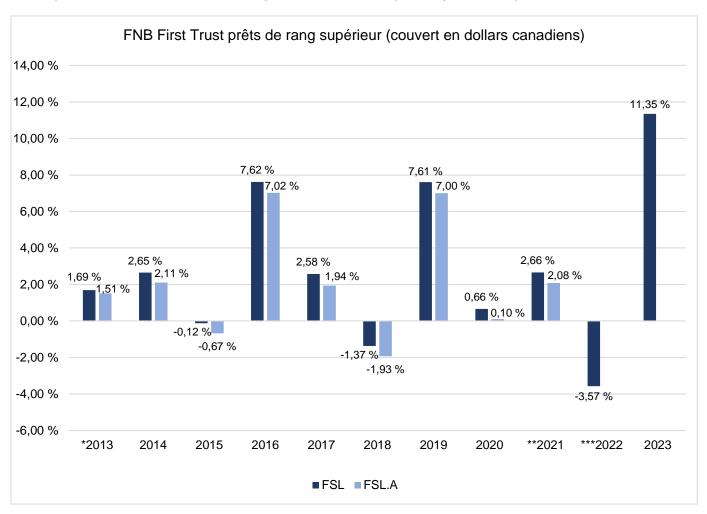
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes/exercices indiqués ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust pour les exercices clos les 31 décembre et pour la période allant du début des activités au 31 décembre 2013, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



^{*} Début des activités du FNB First Trust : le 28 août 2013.

^{**} Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.

^{***} Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous présente le rendement total composé annuel du FNB First Trust depuis sa création et pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le rendement composé annuel est comparé au rendement de l'indice de référence pertinent; cependant, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport pour obtenir plus d'informations sur le rendement du FNB First Trust par rapport à l'indice de référence pour l'exercice considéré.

Rendements	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
FNB First Trust prêts de rang supérieur					
(couvert en dollars canadiens)	11,35 %	3,30 %	3,61 %	2,92 %	3,01 %
Indice Morningstar ^{MD} LSTA® US Leveraged Loan					
(couvert en dollars canadiens)	12,57 %	5,43 %	5,15 %	4,04 %	4,13 %

L'indice Morningstar^{MD} LSTA® US Leveraged Loan est pondéré selon la valeur de marché et il est conçu pour mesurer le rendement du marché américain des prêts adossés. L'exposition au dollar américain est couverte en dollars canadiens.

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2023. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse www.firsttrust.ca.

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
First Trust Senior Loan Fund	97,04 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,60 %
Autres actifs, moins les passifs	2,36 %
Total	100,00 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2023.

Composition	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négocié en bourse	97,04 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,60 %
Autres actifs, moins les passifs	2,36 %
Total	100,00 %





Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102 Scotia Plaza, Box 312 Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca